

## **CRITÈRES DE SÉLECTION DES CANDIDATS DU MSC AU COMITÉ DIRECTEUR DU HLPE (Décembre 2016)**

### **CRITÈRES REQUIS PAR LES RÈGLES ET PROCÉDURES DU HLPE:**

- Le Comité directeur représentent un éventail de disciplines techniques, des compétences et une diversité régionale. Les candidats idéals devront avoir une expérience solide et pertinente dans le domaine des processus d'experts interdisciplinaires.
- Les candidats devront être des experts reconnus sur le plan international en matière de sécurité alimentaire et de nutrition,
- Devront avoir une vision d'ensemble ainsi qu'une expérience solide et pertinente dans le domaine des processus d'experts interdisciplinaires.
- Ils doivent être des professionnels expérimentés, être titulaires d'un diplôme universitaire supérieur, pouvoir justifier de leurs publications et/ou posséder un solide bagage en matière de gestion des projets de terrain et de recherche dans le domaine de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- Enfin et surtout, ils doivent avoir une expérience confirmée de la gestion de groupes ou de réseaux d'experts, d'excellentes compétences en matière de communication, de relations interpersonnelles et de direction, ainsi que l'aptitude à attirer et à puiser des éléments dans les réseaux d'experts.
- Il est à noter que les membres du Comité directeur du HLPE agiront à titre personnel, et non pas en tant que représentants de leur gouvernement, institution ou organisation.
- Pendant la durée de leur mandat, les membres du Comité directeur seront tenus de consacrer une part importante de leur temps au HLPE. Le temps de travail effectif dépendra des possibilités des experts et des circonstances, ainsi que du programme de travail du HLPE, tel que défini par le CSA. Il devra être au minimum de 20 jours par an, voyages compris. Ce chiffre sera doublé, au moins, pour le Président et le Vice-Président du Comité directeur. Les dépenses liées aux déplacements nécessaires pour assister aux réunions du Comité directeur seront prises en charge par le Secrétariat du CSA/HLPE. Les membres du Comité directeur ne recevront aucune autre compensation financière pour leur travail.

### **CRITÈRES ADDITIONNELS POUR ÊTRE DES CANDIDATS NOMINÉS PAR LE MSC**

- accepter les principes, la vision et le mandat du MSC
- posséder une solide expérience en recherche ou en formation sur des sujets/thèmes qui sont importants et pertinents pour le CSA et le MSC
- être familiers avec le CSA et le MSC, ou être parrainés par organisations participantes au MSC qui peuvent garantir en leur nom
- le MSC accordera une attention particulière à proposer des candidats du Sud Global pour favoriser l'équilibre régional et l'équilibre entre les sexes dans le futur Comité de Pilotage du HLPE. Le MSC fera pression pour avoir une forte présence des connaissances traditionnelles, une expertise de base et la recherche participative dans le futur Comité de Pilotage du HLPE